

n° 02

26 février 2019

Cultures fruitières



À retenir cette semaine

- **Abricotier :**
 - **ECA** : période favorable au repérage des symptômes
 - **C. pruni** : risque en cours, barrière physique à mettre en place
 - **Cécidomyies de l'abricotier** (Nyonsais-Baronnies) : captures d'adultes, risque élevé de ponte
- **Pêcher :**
 - **Cloque** : période de sensibilité en cours pour la majorité des variétés. Risque à évaluer en fin de semaine suivant la météo
 - **Pucerons verts** : Conditions favorables, risque fort d'apparition des fondatrices. Barrière physique à mettre en place
 - **Pucerons noirs** : présence de colonies, à surveiller sur jeunes arbres
 - **Cochenilles lécanines** : observez les parcelles concernées en 2018, risque fort de sortie des larves hivernantes
 - **Cochenille du mûrier** : profitez du repos hivernal pour faire un repérage des encroutements
- **Pêcher-abricotier :**
 - **Monilia** : Dans le Nyonsais Baronnies et en Moyenne Vallée du Rhône, période de sensibilité en cours pour une partie des variétés (attention aux abricotiers en fleur = stade très sensible). En Rhône-Loire, début de sensibilité cette semaine pour certaines variétés. Risque à évaluer suivant la phénologie et la météo (pluie possible à partir de vendredi)
 - **Bactériose à pseudomonas** : période d'ouverture des bourgeons et de taille favorable aux contaminations. Prophylaxie à réaliser.
- **Pommier :**
 - **Tavelure** : risque nul cette semaine. Prophylaxie à réaliser en hiver.
 - **Acariens rouges** : réalisez un comptage des œufs d'hiver dans les parcelles concernées en 2018 pour évaluer le risque pour le printemps
- **Poirier :**
 - **Psylles** : pontes en cours en tous secteurs. Barrière physique à mettre en place rapidement ou à maintenir
- **Pommier – poirier :**
 - **Pou de san José** : observez vos parcelles pour repérer les encroutements
- **Noyer**
 - **Anthraxose** : prophylaxie (broyage des feuilles au sol)
 - **Colletotrichum** : prophylaxie (secouage des momies)
 - **Acariens rouges** : réalisez un comptage des œufs d'hiver
 - **Cochenilles lécanines** : observez vos parcelles concernées en 2018 pour le repérage des larves hivernantes
 - **Cochenille du mûrier** : profitez du repos hivernal pour faire un repérage des encroutements
 - **Zeuzère** : présence de dégâts. A éliminer par la taille
- **Toutes espèces**
 - **Auxiliaires** : présence d'araignées
 - **Gestion de l'enherbement et alternatives** : lien vers le Centre de ressources en arboriculture en fin de document



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture, Réseau FREDON Auvergne- Rhône-



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



Ce BSV est réalisé à partir des observations effectuées le lundi 25 février par les observateurs du réseau sur les parcelles de référence.



PECHER - ABRICOTIER

• MONILIOSES

Biologie : Les monilioses sont des maladies cryptogamiques qui se développent sur arbres fruitiers à noyaux et à pépins. Elles peuvent être provoquées par trois espèces de champignons du genre *Monilia*. *Monilia laxa* et *Monilia fructicola* s'attaquent aux fleurs et aux fruits, et *Monilia fructigena* ne parasite que les fruits. Ces champignons se conservent pendant l'hiver sous forme de mycélium au niveau des chancres et des fruits momifiés. Ils reprennent leur activité en fin d'hiver : le mycélium fructifie pour donner des conidies. Les conidies de *Monilia laxa*, et *Monilia fructicola* dispersées par le vent dans les gouttes de pluie peuvent alors infecter les fleurs. Ces contaminations entraînent le brunissement et le dessèchement total des fleurs, voire de bouquets floraux entiers.

Analyse de risque : La période sensibilité débute au stade D et est la plus forte en période de pleine floraison. L'abricotier est plus sensible au monilia sur fleurs que le pêcher.

Nyonsais-Baronnies et Moyenne Vallée du Rhône : Le stade de sensibilité est atteint pour une partie des variétés. Les abricotiers type Colorado débutent la floraison voire sont en pleine floraison (Sud de Montélimar) et ce stade est très sensible. Les autres variétés précoces d'abricotiers et certaines variétés de pêcher pourraient fleurir rapidement.

Surveillez la météo pour évaluer le risque en fonction de la phénologie de vos variétés. **En fin de semaine le risque peut devenir fort en cas de pluie et de températures douces pour les variétés en fleur (en particulier les abricotiers). Pour rappel, Bergeron, Orangered, Bergarouge sont très sensibles aux monilioses.**

Rhône-Loire : La période de sensibilité n'a pas encore débuté, mais surveillez l'évolution de la phénologie et de la météo cette semaine. **Certaines variétés pourraient atteindre le stade D au moment du retour des pluies.**

Prophylaxie :
⇒ **Il est très important de retirer du verger les momies (issues des contaminations 2018), pour diminuer l'inoculum présent sur les parcelles, et limiter ainsi les contaminations 2019.** Cf. également paragraphe Prophylaxie dans Toutes Espèces et la Fiche technique n° 1 du Guide Ecophyto Fruits.

• BACTERIOSES A PSEUDOMONAS

Analyse de risque : La période d'ouverture des bourgeons est propice aux infestations notamment en parcelles contaminées et lors de conditions humides.

Prophylaxie : La période de taille est une période favorable à la pénétration des bactéries dans les arbres. Les plaies de taille constituent en effet des portes d'entrée pour ces pathogènes et les sécateurs sont des outils pouvant servir à leur dissémination. **Veillez à bien désinfecter vos outils entre chaque arbre ou au moins entre chaque parcelle.** Cf. également paragraphe Prophylaxie dans Toutes Espèces et la Fiche technique n° 1 du Guide Ecophyto Fruits.

ABRICOTIER

• PHENOLOGIE

Nyonsais-Baronnies		Colorado : E/F Lido, Wondercot : D Samourai, Ladycot, Bangat, Sephora, Mediabel, Bergarouge, Digat, Delicecot, Memphis : C Bergeval, Bergeron, Orangé de Provence, Kioto, Oscar, Anegat, Koolgat : B/C
Moyenne Vallée du Rhône	Sud Montélimar	Colorado : F2 , Tom Cot, Flopria, Farlis, Farbaly, Robada, Faralia, Orangered, Hargrand : C
	Sud Valence	Colorado : D (+ quelques premières fleurs ouvertes), Pricia, Goldrich, Swired, Flopria : C/D (+ quelques premières fleurs ouvertes), Mediabel, Milord, Farely: C + , Farbaly, Orangered, Sefora, Bergarouge, Kioto Lido, Delice cot, Faralia, Farlis : C , Bergeval : B/C à C , Lady cot : C Bergecot, Bergeron, Vertige : B
	Nord Valence	Colorado : D (+ quelques premières fleurs ouvertes), Lido, Swired, Flopria : C/D , Bergeron, Bergeval, Vertige : B/C , Farbaly, Lady cot, C
	Nord Drôme/Isère	Bergeron : B/C
Rhône-Loire		Malice : C , Bergeron : B/C



Photos FREDON AURA



• ENROULEMENT CHLOROTIQUE DE L'ABRICOTIER-ECA

Réglementation : Cf. BSV RA ARBO n°01 du 19/02/19

Biologie : pour rappel, cette maladie qui se développe sur abricotier peut aussi concerner le pêcher et les variétés américano-japonaises de prunier (plus rare sur prunes européennes). Elle est transmise par un phytoplasme dont le vecteur est le psylle du prunier *C. pruni*.

Situation : Hors parcelle de référence, des symptômes sont visibles en tous secteurs.

Prophylaxie :



⇒ **Observez attentivement vos parcelles : il est encore possible de repérer facilement les arbres atteints dans tous les secteurs. Ils doivent être arrachés, puis détruits.**

• CACOPSYLLA PRUNI, VECTEUR DE L'ECA

Biologie : Cf. Biologie et photo dans BSV RA ARBO n°01 du 19/02/2019

Situation : Des battages ont été réalisés le 25 février à Salaise-sur-Sanne (38), à Etoile sur Rhône (26) et à Vesseaux (07) :

- 3 psylles *C. pruni* ont été observés à Etoile-sur-Rhône
- 2 *C. pruni* ont été capturés à Vesseaux (A noter : il s'agit des premières captures sur ce site, car il a été confirmé en laboratoire que les 2 psylles capturés le 18 février n'étaient pas des *C. pruni*. Il s'agissait de *Cacopsylla crateagi*, psylles de l'aubépine)
- Aucune capture n'a été enregistrée à Salaise-sur-Sanne

Analyse de risque : Le risque de contamination par les adultes hivernants est en cours. Il reste faible pour le moment mais devrait augmenter rapidement si les températures se maintiennent.

Méthode alternative :



Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage. Cf. Note de service DGAL/SDQSPV/2019-48 en cliquant sur le lien :

<http://www.ecophytopic.fr/tr/r%C3%A9glementation/mise-sur-le-march%C3%A9-des-produits/liste-des-produits-de-biocontr%C3%B4le-note-de-service>

⇒ **Il est possible de mettre en place une barrière physique dès à présent contre ce psylle.**

• CECIDOMYIE DE L'ABRICOTIER – CONTARINIA PRUNIFLORUM

Biologie : La cécidomyie de l'abricotier présente une génération par an et hiverne au stade de pupes dans le sol. Les adultes (1,5 à 2mm) apparaissent lorsque les abricotiers sont au stade de boutons roses bien fermés. Les accouplements ont lieu le jour même de l'émergence et la ponte ne tarde pas. Les femelles introduisent leur ovipositeur entre les pétales les plus externes des boutons floraux encore fermés et déposent leurs œufs. Le développement embryonnaire s'achève en 2 ou 3 jours et les premières éclosions larvaires commencent alors que les adultes sont encore au champ. Les larves néonates se frayent rapidement un passage entre les pétales pour se loger dans la partie interne du bouton floral et effectuent leur cycle larvaire qui dure 3 semaines.

Les larves de cécidomyies se nourrissent des bourgeons empêchant par la suite la floraison et la fructification. Cette problématique concerne le secteur Nyonsais-Baronnies, où la forte présence de populations peut entraîner certaines années des dégâts importants.

Situation : Les températures printanières que nous connaissons actuellement ont été favorables à l'émergence des adultes. Des plaques engluées jaunes disposées à 1.20 m du sol (entre le sol et les bourgeons) ont permis de détecter la présence de 11 adultes le 25 février dans le Nyonsais-Baronnies (au total sur 3 pièges suivis).

Analyse de risque :

Soyez vigilants dans les parcelles de variétés très sensibles telles qu'Orangé de Provence et Bergarouge. **Le risque de ponte est fort actuellement** (ce risque concerne uniquement le Nyonsais-Baronnies).



PÊCHER

• PHENOLOGIE

*bourgeons à bois avec pointes vertes visibles

Moyenne Vallée du Rhône	Sud Montélimar	Garofa, Garaco : E/F1* Luciana : D* Belle rime, Zephyr, Big Top : C/D* Honey royal, Nectotop, Ivoire, Garaco, Royal Delicious, Western red, Summerlady, Big Glory : C*
	Sud Valence	Patty, Garaco : C/D* à D* , Coraline : C/D* Caprice, Spring Lady, Snow ball : C* Big Bang, Red Skin, Western Red : B/C* Sweetregal : B ; pointes vertes s'allongeant sous les écailles Nectardream : B*
	Nord Valence	Snow ball, Big top, Cristal : C* , Sunlate : B/C* Zephir, Valentine: B*
	Nord Drôme/Isère	Variétés précoces : C/D* Variétés de saison : B à B/C ; pointes vertes s'allongeant sous les écailles à pointes vertes visibles Kawah (variété tardive): B ; pointes vertes s'allongeant sous les écailles
Rhône-Loire		Onyx : B/C* , Elise : B* , May-Crest, Manon : B* , Alexandra : B



Photos Fredon AURA



• CLOQUE DU PECHER - TAPHRINA DEFORMANS

Biologie : Cf. BSV RA ARBO n°01 du 19/02/2019.

Situation : Le stade de début de sensibilité du pêcher au champignon est atteint pour la majorité des variétés en Moyenne Vallée du Rhône et devrait l'être rapidement en Rhône-Loire.

Analyse de risque : Pour qu'il y ait contamination sur les variétés ayant atteint le stade sensible, une période de pluie accompagnée de températures supérieures à 7°C est nécessaire. Pour les situations sensibles (pression forte en 2018, variétés sensibles), avec pointes vertes visibles, des contaminations ne sont pas exclues en cas de rosée persistante ou de brouillard.

Le retour des pluies est possible à partir de vendredi, le risque peut devenir fort pour toutes variétés avec pointes vertes visibles.

⇒ Surveillez l'évolution des prévisions météorologiques pour ré-évaluer le risque en fin de semaine

• PUCERONS VERTS -*MYZUS PERSICAE*

Biologie : Cf. BSV RA ARBO n°01 du 19/02/19.

Analyse de risque : il existe un risque d'apparition des fondatrices de pucerons verts. **Les conditions météo de la semaine restent favorables à leur sortie, le risque est fort cette semaine.**



Méthode alternative :



Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage. Cf. Note de service DGAL/SDQSPV/2019-48 en cliquant sur le lien :

<http://www.ecophytopic.fr/tr/r%C3%A9glementation/mise-sur-le-march%C3%A9-des-produits/liste-des-produits-de-biocontr%C3%B4le-note-de-service>

⇒ **Il est possible une barrière physique entre le stade B et le stade E, afin de perturber l'éclosion des œufs d'hiver qui donnent naissance aux fondatrices de pucerons. Les conditions météo annoncées se prêtent à son positionnement cette semaine.**

• PUCERONS NOIRS -*BRACHYCAUDUS PERSICAE*

Biologie : Ces pucerons hivernent au niveau du collet et des racines. En année normale, au printemps, ils remontent le long du tronc et se multiplient sur les jeunes rameaux ou, plus rarement, sur les feuilles. En été, ils retournent sur les parties basses et les racines des arbres. **Cet insecte est un ravageur secondaire, les attaques sur frondaison sont nettement moins importantes que celles dues au puceron vert du pêcher.** Par contre, il peut être problématique sur jeunes arbres en cas de fortes attaques.

Situation : Hors réseau, des colonies étaient visibles en Rhône-Loire le 22 février.



Analyse de risque : Le risque de nuisibilité de cet insecte concerne surtout les jeunes arbres, qui sont à surveiller en cas de présence de colonies.

• COCHENILLES LECANINES – *EULECANIUM CORNOUI*

Biologie : Cf. BSV RA ARBO n°01 du 19/02/19.



Analyse de risque : Actuellement il n'y a pas de risque de développement des foyers et de dégâts à ce stade. Mais il y a un fort risque de reprise d'activité des larves hivernantes.

Méthode alternative :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage. Cf. Note de service DGAL/SDQSPV/2019-48 en cliquant sur le lien :

<http://www.ecophytopic.fr/tr/r%C3%A9glementation/mise-sur-le-march%C3%A9-des-produits/liste-des-produits-de-biocontr%C3%B4le-note-de-service>

• COCHENILLE DU MÛRIER - PSEUDOLACAPSIS PENTAGONA

Biologie : Cf. BSV RA ARBO n°01 du 19/02/19.

Analyse de risque : Il n'y a pas de risque de colonisation des arbres à ce stade. Sur les parcelles concernées en 2018, profitez de cette période d'hivernation des cochenilles pour repérer les foyers.



Photo FREDON AURA



CERISIER

• PHENOLOGIE

Moyenne Vallée du Rhône	Sud Valence	Ferdouce, Black star : A+/B , Primulat, Folfer, Sweet early : début B Burlat, Noire de Meched, Fernier Badacsony, Summit, Grace star : A+ Régina, Duroni : A
	Nord Valence	Sweet heart, Bellise, Ferdouce Folfer : début B , Summit, Burlat, Coralise, , Grace star : A
Rhône-Loire		A à A+ selon les variétés

Photos Fredon AURA



stade A



Début stade B

• BACTERIOSE DU CERISIER

Analyse de risque : La période à risque de contaminations débute avec le débourrement. **Le risque est nul actuellement.**

POMMIER

• PHENOLOGIE

Moyenne Vallée du Rhône	Sud Valence	Juliet : A+ Opal : A/B , Rosyglow : B Dalinette, Gala, Golden, Goldrush : A
	Nord Valence	Juliet : A+ , Rosyglow : B Opal : A/B Dalinette, Crimson cripps, Goldrush : A
	Nord Drôme/Isère	Pink lady/Rosyglow : B Gala : A Juliet : A
Rhône-Loire		Idared, Breaburn : A/B , Golden : A
Savoie/Haute-Savoie		Toutes variétés : A

Photos Fredon AURA



• TAVELURE

Biologie : Cf. BSV RA ARBO n°01 du 19/02/19.

Situation : Des suivis en laboratoire sont assurés afin d'observer l'état d'avancement de la maturité des périthèces. **Les observations réalisées dans le Rhône et la Drôme le 21 février, et en Savoie le 25 février montrent des périthèces qui n'ont pas encore atteint la maturité.**

Analyse de risque : La période de risque débutera lorsque la maturité des périthèces aura été observée et que les pommiers auront atteint le stade sensible C. Actuellement, le risque de contamination est donc nul.

Prophylaxie : Dans les vergers contaminés, la maladie se conserve d'une année sur l'autre sur les feuilles tombées au sol. **LA DESTRUCTION DE LA LITIÈRE PAR UN BROYAGE SOIGNE EST INDISPENSABLE POUR LIMITER L'INOCULUM. Durant l'hiver des mesures d'andainage, suivi d'un broyage fin, s'il est bien réalisé, peut permettre de réduire l'inoculum Tavelure sur pommier au printemps de 80%.**

Voir également Fiche Technique n°11 du Guide ECOPHYTO (Prophylaxie par gestion de la litière foliaire) disponible dans le guide Ecophyto-Fruits sur le site :

<http://arboriculture.ecophytopic.fr/arbo/itin%C3%A9raires-et-syst%C3%A8mes/dephy-ferme/guide-ecophyto-fruits>

• ACARIENS ROUGES - PANONYCHUS ULMI

Prognose hivernale et méthode alternative : Dans les parcelles à risque, réalisez à cette période un comptage des œufs d'hiver sur 100 sites de ponte (dards, lambourdes) à raison de 2 par arbre sur 50 arbres. Ceci vous permettra de mieux appréhender le risque de développement au printemps.

⇒ **En cas de dépassement du seuil de 60 % de sites occupés, il est possible de prévoir l'implantation d'acariens prédateurs *T. pyri*.**

Seuil indicatif de risque : 60 % de sites d'hivernation occupés par des œufs d'hiver



Photo : www7.inra.fr/hyppz/IMAGES/7032550.jpg

POIRIER

• PHENOLOGIE

Moyenne Vallée du Rhône	Sud Valence	William's : B Conférence : A+ , Comice : A
	Nord Valence	Comice, William's : début B Packam's : A
	Nord Drôme	Passe Crassane : B Packams, William's : A
Rhône-Loire		William's : B
Savoie/Haute-Savoie		A à A+ selon les variétés



Photos Fredon AURA

• PSYLLE DU POIRIER – CACOPSYLLA PYRI

Situation : La ponte des femelles hivernantes se poursuit. Les 11 parcelles observées le 25 février présentaient toutes des pontes de psylles, avec 2 à 86 % de bourgeons occupés par des œufs. Hors réseau, en Rhône-Loire, les toutes premières jeunes larves de G1 ont été observées sur une parcelle de zone précoce le 22 février.

Nombre de parcelles de poirier par % de bourgeons occupés par des œufs de psylles du poirier				
Secteurs	Total de parcelles suivies	Niveau de présence		
		Nul	Faible : <5 %	Moyenne : entre 6 et 10 %
MVR	3	0	0	3
RL	3	0	0	2
SHS	5	0	1	4

*barrière physique en place sur la parcelle, observation difficile

Analyse de risque : La ponte des femelles est en cours. Compte-tenu des conditions printanières actuelles, l'activité des adultes et la ponte vont se poursuivre cette semaine, et les éclosions devraient débiter également. **Le risque est fort actuellement.**

Méthode alternative : Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage. Cf. Note de service DGAL/SDQSPV/2019-48 en cliquant sur le lien :

<http://www.ecophytopic.fr/tr/r%C3%A9glementation/mise-sur-le-march%C3%A9-des-produits/liste-des-produits-de-biocontr%C3%B4le-note-de-service>

⇒ Si cela n'est pas déjà fait, une barrière physique est à mettre en place rapidement pour perturber le dépôt des œufs. Celle-ci devra être présente pendant toute la phase de ponte.

POMMIER-POIRIER

• POU DE SAN JOSE - DIASPIDIOTUS PERNICIOSUS

Situation : Des encroutements de Pou de san José ont été repérés sur une parcelle de poirier de Savoie/Haute-Savoie le 25 février.

Biologie : Cf. BSV RA ARBO n°01 du 19/02/19.

Analyse de risque : Il n'y a pas de risque de colonisation des arbres actuellement. Profitez du repos hivernal pour repérer les encroutements de boucliers dans les vergers.





NOYER

• ANTHRACNOSE



Prophylaxie : il est encore possible de réaliser un broyage pour la réduction de l'inoculum. Bien souffler le rang avant de broyer.

Rappel : l'aération du verger par la taille ou la suppression d'arbres en cas de fortes densités est un moyen de lutte efficace.

• COLLETOTRICHUM



Prophylaxie : Pour les vergers les plus touchés, le secouage des momies est envisageable pour réduire l'inoculum pour la saison 2019.

• COCHENILLES LECANINES – EULECANIUM CORNOUI

Cf. paragraphe pêcher p. 5

• COCHENILLE DU MÛRIER - PSEUDOLACAPSIS PENTAGONA

Cf. paragraphe pêcher p. 5

• ACARIENS ROUGES

Analyse de risque : Bien surveiller vos vergers. Vérifier la présence d'œufs rouges à la base des rameaux. Depuis un ou deux ans, il semble que les populations soient en progression.

• ZEUZERE

Situation : Des dégâts sont signalés hors réseau avec des galeries importantes dans des vergers jusqu'à 15 ans d'âge.



Prophylaxie : Profitez de la taille pour éliminer les branches atteintes.



TOUTES ESPECES

• Auxiliaires

On peut observer actuellement la présence de petites araignées qui à cette période peuvent être prédatrices de fondatrices de pucerons.

Pour plus d'information sur les araignées, consultez les pages :

<http://arboriculture.ecophytopic.fr/arbo/m%C3%A9thodes-de-lutte/biocontr%C3%B4les/les-araign%C3%A9es-dans-les-vergers-de-pommiers-r%C3%A9gulent-les>

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/20050/Hypp-encyclopedie-en-protection-des-plantes-Les-araignees-predatrices>

• GESTION DE L'ENHERBEMENT ET ALTERNATIVES

Un centre de ressources a été lancé début février 2019, il va s'enrichir progressivement de nouvelles contributions issues notamment des agriculteurs et des expériences de terrain. Vous pourrez y retrouver des informations sur les alternatives au désherbage chimique en arboriculture, organisées au sein d'une synthèse ou accessibles directement sous formes de fiches techniques GECO, de vidéos ou de fiches DEPHY.

Ce centre de ressources pour l'arboriculture est accessible avec le lien suivant :

<http://ressources-glyphosate.ecophytopic.fr/list-ressources/arboriculture>

• NOTE ABEILLES ET POLLINISATEURS

Retrouvez en fin de document la note Abeilles et pollinisateurs à lire et prendre en compte pour leur protection.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée.
<http://arboriculture.ecophytopic.fr/arboriculture>

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Cécile BOIS – cecile.bois@aura.chambagri.fr

Animateur filière/Rédacteur : Anne-Lise CHAUSSABEL - anne-lise.chaussabel@drome.chambagri.fr / Manuela DAGBA – manuela.dagba@fredon-rhone-alpes.fr

À partir d'observations réalisées par : les Chambres d'Agriculture de la Drôme, de l'Ardèche, du Rhône, de l'Isère, et Savoie/Mont-Blanc, Cooptain, Coopérative du Pilat, Naturapro, Ets Payre, Exploitation Patrice SAUSSAC, Ets Bernard, SCAN, Groupe Dauphinoise, Lorifruit, Valsoleil, Inovappro, FREDON Auvergne-Rhône-Alpes (Sites St Priest, Drôme, Ardèche, Isère, Savoie/Haute-Savoie), ADABIO, Verger Expérimental de Poisy, Coopénoix, SENURA, SEFRA.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !

3^{ème} édition, avril 2018

Cette note a été rédigée par un groupe de travail DGAI¹, APCA², ITSAP-Institut de l'abeille³, ADA⁴ France et soumise à la relecture du CNE⁵.

- 1- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Direction générale de l'alimentation.
- 2- Assemblée permanente des chambres d'agriculture.
- 3- Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation.
- 4- Fédération nationale des associations régionales de développement de l'apiculture.
- 5- Comité national d'épidémiologie dans le domaine végétal.

Crédits photos : J. Jullien (DGAI-SDQSPV), sauf p.3, apiculteur en action : Florence Aimont-Marie (CA 17).



En butinant de fleur en fleur, les insectes pollinisateurs participent à la production de nombreuses cultures et contribuent aussi à la qualité des récoltes. À l'échelle mondiale, 80 % des plantes à fleurs se reproduisent grâce à ces insectes auxiliaires, en particulier aux abeilles.

Préserver la santé des abeilles

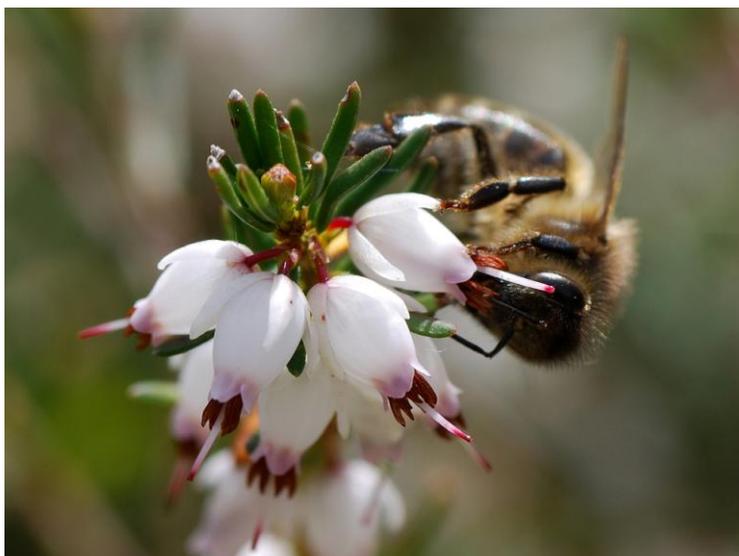
Les causes de dépérissement des abeilles sont multiples. La préservation de la santé du cheptel apicole implique la mise en place de bonnes pratiques au niveau de :

- la gestion des ressources alimentaires des abeilles ;
- la maîtrise des risques sanitaires du cheptel ;
- la protection des cultures par la mise en œuvre des méthodes de lutte intégrée.

Pour protéger les insectes pollinisateurs, les pouvoirs publics ont renforcé les études écotoxicologiques, la réglementation, ainsi que les contrôles sanitaires et phytosanitaires.

Les voies d'exposition

Des intoxications d'insectes pollinisateurs peuvent se produire quand les produits phytopharmaceutiques sont appliqués, tant sur les plantes cultivées que sur la flore spontanée. La contamination peut avoir lieu à deux moments (pendant et après le traitement phytosanitaire), par deux voies d'intoxication différentes :



- **par contact** : quand l'abeille est exposée directement à un produit dangereux ; se pose sur une fleur ou sur la végétation traitée ; reçoit des vapeurs ou des poussières toxiques ;

- **par ingestion** : quand l'abeille prélève du nectar ou du pollen sur des fleurs contaminées suite à une pulvérisation ; par l'utilisation avant floraison d'un produit rémanent ou systémique ; suite à un enrobage de semence avec un produit systémique et persistant durant la floraison ; ou enfin par des poussières d'enrobage insecticide émises lors de semis en l'absence de mesures appropriées de gestion des risques.

Connaître les risques toxicologiques pour les abeilles avant de traiter

ETIQUETTE PRODUIT PHYTO.

Phrases de risque Spe 8

« Précautions à prendre pour la protection de l'environnement »

Dangereux pour les abeilles. / Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison. / Ne pas utiliser en présence d'abeilles. / Retirer ou couvrir les ruches pendant l'application et (indiquer la période) après traitement. / Ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes. / Enlever les adventices avant leur floraison. / Ne pas appliquer avant (indiquer la date).

Les professionnels de la production végétale, du paysage et des forêts doivent impérativement connaître l'écotoxicité des produits phytosanitaires avant de les utiliser. La règle de base consiste à lire **l'étiquette du produit** figurant sur l'emballage (classement toxicologique, phrases de risque correspondantes).

En complément, il est possible de consulter :

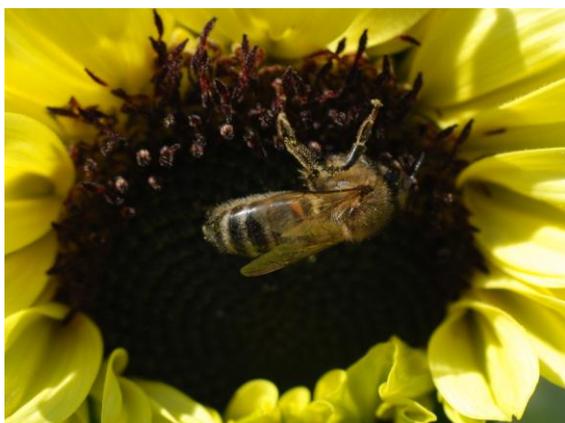
- le catalogue des produits phytopharmaceutiques et de leurs usages autorisés en France **e-phy** : ephy.anses.fr

- les **fiches de données de sécurité des produits phytopharmaceutiques** : www.quickfds.com ou www.phytodata.com

- l'**Index Acta phytosanitaire**, mis à jour chaque année ;

- la base **Agritox** qui renseigne sur le classement toxicologique des substances actives : www.agritox.anses.fr

Le respect des obligations réglementaires*



• Conditions d'utilisation des insecticides et acaricides à usage phytosanitaire

D'une façon générale, il faut noter que l'arrêté du 28 novembre 2003, paru au Journal officiel du 30 mars 2004, **interdit tout emploi d'insecticides ou d'acaricides en période de floraison ou de production d'exsudats** ; ceci afin de protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs.

Par dérogation, l'emploi d'insecticides et acaricides en période de floraison ou de production d'exsudats est cependant possible dès lors que deux conditions sont réunies et respectées :

1. L'intervention a lieu **en dehors des périodes de butinage** (tard le soir, de préférence) : les abeilles peuvent être actives du lever du jour au coucher du soleil ;

2. Le produit insecticide ou acaricide employé **bénéficie d'une mention « abeilles »**.

L'arrêté définit en effet trois types de mention « abeilles » pouvant être attribuées aux insecticides ou acaricides :

- « *Emploi autorisé durant la floraison en dehors de la présence d'abeilles* » ;

- « *Emploi autorisé au cours de périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence d'abeilles* » ;

- « *Emploi autorisé durant la floraison et au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence d'abeilles* ».

• Éviter les dérives lors des traitements

L'arrêté interministériel du 4 mai 2017 impose aux applicateurs de mettre en œuvre des moyens appropriés pour éviter tout entraînement des produits phytopharmaceutiques en dehors des parcelles ou des zones traitées. Il convient dans ce cadre d'éviter toute dérive des produits vers les ruches et ruchers.

• Mesures anti-dérive lors du semis

L'arrêté interministériel du 13 janvier 2009 précise les conditions d'enrobage et d'utilisation des semences traitées par des produits phytopharmaceutiques en vue de limiter l'émission des poussières lors du procédé de traitement en usine.



*pour consulter les textes réglementaires en vigueur, rendez-vous sur : www.legifrance.gouv.fr

• **Proscrivez les mélanges de produits phytopharmaceutiques dangereux pour les abeilles**

L'association de certaines molécules à visée phytopharmaceutique peut faire courir un risque important aux pollinisateurs (effets possibles de synergies). Pour cette raison, il convient d'être extrêmement vigilant en matière de mélanges et de respecter l'arrêté ministériel du 7 avril 2010. Ce dernier prévoit dans son article 8 que « durant la floraison ou au cours des périodes de production d'exsudats, au sens de l'article 1^{er} de l'arrêté du 28 novembre 2003 susvisé, **un délai de 24 heures soit respecté entre l'application d'un produit contenant une substance active appartenant à la famille chimique des pyréthriinoïdes et l'application d'un produit contenant une substance active appartenant aux familles chimiques des triazoles ou des imidazoles.** Dans ce cas, le produit de la famille des pyréthriinoïdes est obligatoirement appliqué en premier ». Les mélanges extemporanés de pyréthriinoïdes avec triazoles/imidazoles sont donc interdits en période de floraison et d'exsudation de miellat.

A RETENIR

- **En période de floraison ou de production d'exsudats, il est interdit de traiter en présence d'abeilles.** Même si le produit comporte la mention « abeilles », cela ne signifie pas qu'il est inoffensif.
- **Des pollinisateurs sauvages sont présents sur des plages horaires plus larges au cours de la journée et avec des températures plus fraîches** (par ex. les bourdons). Les comportements et modes de vie de ces insectes (horaires de butinage, mode de nidification et de reproduction, préférences alimentaires, ...) sont variés et peuvent différer de ceux de l'abeille domestique. De plus, leur sensibilité aux produits phytopharmaceutiques peut être différente.

Les bonnes pratiques pour favoriser l'activité des insectes pollinisateurs et pour maintenir des ressources alimentaires en dehors des périodes de floraison des cultures mellifères

- Avant toute prise de décision concernant une éventuelle intervention phytosanitaire, pensez à consulter le bulletin de santé du végétal (BSV) et à évaluer rigoureusement l'état phytosanitaire de la culture.
- Ne laissez jamais d'eau polluée par des substances actives chimiques autour des parcelles ou sur votre exploitation, les abeilles s'abreuvent et collectent plus de 25 litres d'eau par an pour assurer le développement de leur colonie.
- Favorisez la présence des insectes pollinisateurs pour la pollinisation de vos cultures en implantant des espèces mellifères autour de vos parcelles (bandes mellifères le long des cours d'eau et bord de champ, haies mellifères, CIPAN mellifères...). Si vous devez réaliser une intervention, rendez non attractifs pour les abeilles les couverts herbacés et fleuris entre-rangs dans la parcelle à traiter, par exemple en les broyant ou les fauchant en dehors des périodes de butinage.
- Pour ne pas que la flore mellifère devienne un piège pour les pollinisateurs, il est impératif que la dérive des traitements réalisés sur les cultures voisines soit évitée.
- Participez au maintien de l'apiculture sur votre territoire en diversifiant vos cultures à la faveur de rotations longues intégrant des légumineuses ou des oléoprotéagineux.
- Laissez des plantes messicoles s'implanter en bordures et à l'intérieur des champs pour favoriser les espèces végétales nectarifères et pollinifères. Consultez le site Internet : www.ecophytopic.fr



N'hésitez pas à échanger avec les apiculteurs qui travaillent autour de vous et adaptez vos pratiques en leur demandant conseil vis-à-vis des abeilles.

Pour plus d'informations sur les abeilles et l'apiculture, contactez l'ADA (association de développement apicole) de votre région, le référent apiculture de la chambre régionale d'agriculture ou consultez le site Internet de l'ITSAP-Institut de l'abeille www.itsap.asso.fr